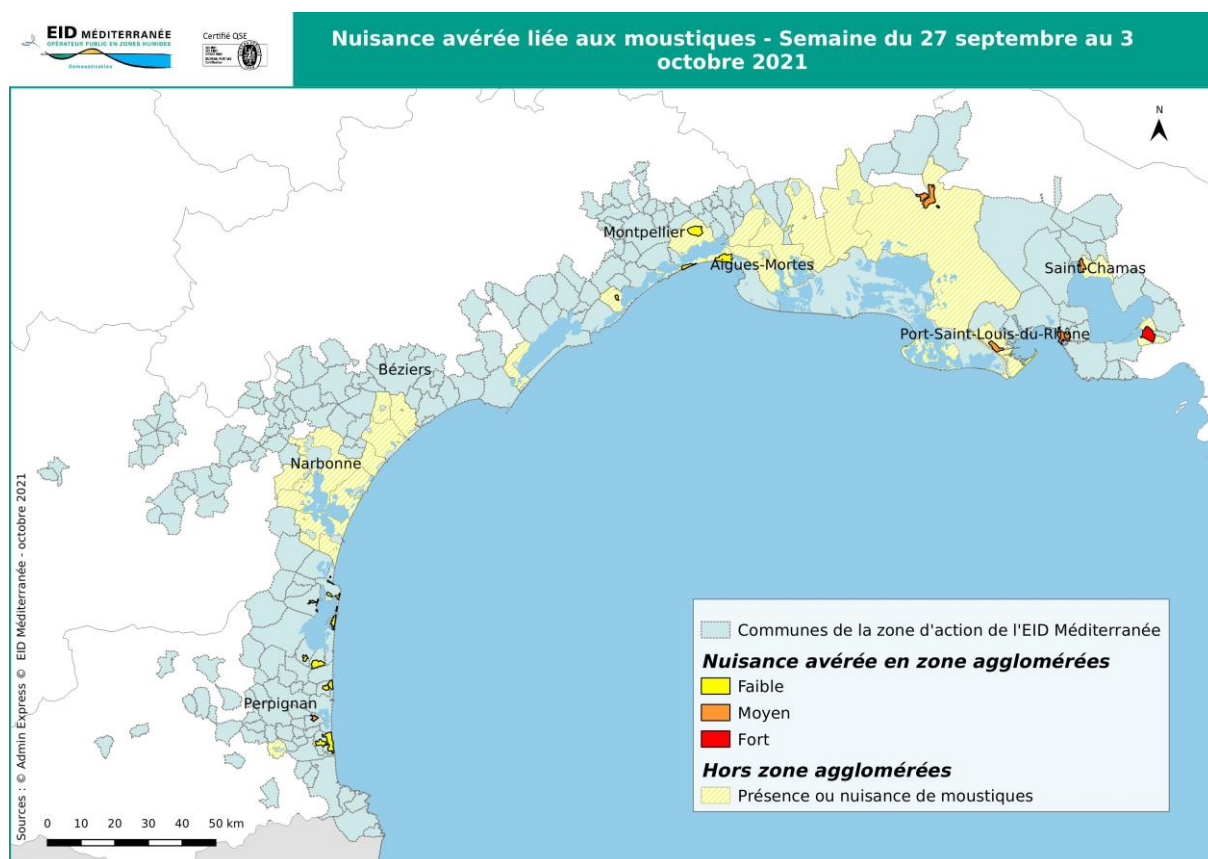


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 27 septembre au 3 octobre 2021



#### Au cours de la semaine du 27 septembre 2021 :

Suite aux émergences résiduelles, le niveau des populations des moustiques « ruraux » (*Aedes caspius*, *Aedes detritus*) s'est élevé, provoquant des nuisances résiduelles intenses à certains endroits. Les premiers moustiques apparus mi-septembre disparaissent peu à peu, le ressenti de nuisance résiduelle s'en trouvant plus faible. Les moustiques adultes se cantonnent davantage en zone non agglomérées.

Lors de la semaine du 27 septembre, 119 hectares de zones humides ont été traités, portant le total annuel, à ce jour, à près de 20 900 hectares, dont 75 % par voie aérienne.

Sur le domaine public urbain, 61 000 gîtes ont été traités contre les larves de *Culex pipiens* jusqu'ici en 2021.

Les pluies de septembre et les températures assez douces ont déclenché une présence plus importante de moustiques-tigres en zones urbanisées, confirmée par les sollicitations provenant de diverses communes.

### À compter du 4 octobre 2021 :

De nouvelles submersions provoquées par les précipitations, les crues et les coups de mer sont en cours, car la perturbation n'est pas terminée. De nouvelles éclosions vont donc se produire et seront contrôlées, afin de caractériser au mieux les aires à traiter. En effet, les vents de terre sont annoncés tout au long de la semaine, ce qui devrait avoir pour conséquences :

- un plus faible ressenti des moustiques adultes ruraux récalcitrants.
- une réduction des niveaux d'eau en zones humides.

Ajoutons à cela l'induction de la diapause hivernale (hibernation) des œufs d'*Aedes caspius*, ce qui influera sur le choix des traitements à réaliser.

Peu de risques immédiats de recrudescence prochaine de la nuisance liée aux *Aedes caspius*. Par contre, la période d'activité du moustique-tigre n'est pas terminée et les précipitations actuelles lui sont favorables : vigilance donc encore, au niveau des récipients divers et variés (voir [www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org)).

### Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Le niveau des populations de moustiques « ruraux » sur l'ensemble de la zone d'action a globalement baissé à l'embouchure du Grand-Rhône, induisant une baisse de la nuisance. Sur le pourtour de l'étang de Berre, autour du Bolmon, la nuisance mélangée, imputable aux *Aedes caspius* issus des zones humides et aux moustiques-tigres urbains est encore forte, Sur le reste des territoires périphériques de l'étang de Berre, on note une nuisance légère due à ces deux espèces, selon la commune et les quartiers

► **Gard** : Nuisance en baisse très significative, suite à la mortalité naturelle des *Aedes caspius* et à la dégradation météorologique. La situation semble redevenue normale en ville mais les moustiques sont toujours présents ici et là, dans les milieux naturels Les pluies de dimanche 3 octobre (entre 40 et 60 mm) devraient provoquer des éclosions de larves d'*Aedes*, plutôt dans les milieux temporaires littoraux salés, qui vont être surveillés ces prochains jours. Peu de risques immédiats de recrudescence prochaine de la nuisance dans le Gard.

► **Hérault** : Toujours un bruit de fond dû à *Aedes caspius*, avec un pic autour de la réserve nationale de l'Estagnol, à Villeneuve-lès-Maguelone. Par contre, le moustique-tigre reste toujours aussi virulent sur l'ensemble des communes. Plus au sud de Montpellier, des nuisances liées à *Aedes caspius* sont possibles en fin de journée sur les territoires proches de l'étang de Thau.

► **Aude** : Certaines situations de nuisances « rurales » sont plus marquées que d'autres, comme à Gruissan, où on observe des nuisances résiduelles d'*Aedes caspius*, comme indiqué dans les bulletins précédents, auxquelles s'ajoute une nuisance, au sein du village, due au moustique-tigre. *Aedes detritus* est davantage présent dans le sud, comme à Port-la-Nouvelle, à Bages ou encore à Peyriac-de-Mer, où, dans ces deux dernières communes, compte tenu de leur configuration, les moustiques sont quasiment en zones urbaines. Le risque de nuisance baisse un peu partout dans les prochains jours.

► **Pyrénées-Orientales** : Depuis le début du mois de septembre, on constate continuellement des entrées maritimes, avec, chaque semaine, des traitements par moyens aériens ou terrestres et une nuisance résiduelle due aux *Aedes caspius* sur le littoral catalan. De nouvelles submersions en zones humides seront surveillées, qui pourraient justifier de nouveaux traitements.

